

41^e édition



ORGANISATION - RÈGLEMENT DU 8 MAI

INSCRIPTION EN LIGNE : www.nancymetzalamarche.net

AUCUNE INSCRIPTION DE DERNIERE MINUTE.

nombre de participants : limité à 2500

DÉPARTS OFFICIELS :

Départ 1 : MOULINS LES METZ - NANCY (63 km) Départ unique à 5h00. (lampe frontale conseillée au départ).

* Départ : CHULLANKA zone commerciale Carrefour RN57 57160 Moulins Les Metz.

Accueil des marcheurs à partir de 4h30 jusqu'à 5h00. Stationnement P2 Carrefour derrière station de lavage

* Pour les Nancéens, transfert en bus vers Moulins les Metz.

Accueil des marcheurs à partir de 4h00 Parc de la Pépinière stade Maurice de Vienne.

Départ des bus à 4h30 vers Moulins Lès Metz



Départ 2 : MONTAUVILLE - NANCY (35 km) Départ entre 7h00 et 8h00.

* Départ : Salle polyvalente 150 rue du bois le prêtre 54700 Montauville.

Accueil des marcheurs à partir de 6h45 jusqu'à 8h00

Stationnement rue avoisinante et parking derrière l'Eglise.

Information : Les marcheurs doivent se rendre au départ de Montauville par leur propre moyen
seul le retour en navette est assuré



ARRIVÉE 35 et 63km : NANCY Parc de la Pépinière, stade Maurice de Vienne.

NAVETTES RETOUR : UniqueMENT à partir de NANCY

rapatriement vers MONTAUVILLE Navettes régulières (environ toutes les 15') à partir de 13h00. Dernier bus à 18h30.

rapatriement vers MOULINS LES METZ Navettes régulières (environ toutes les 15') à partir de 14h30. Dernier bus à 20h30.

RAVITAILLEMENT:

IMPORTANT : il est indispensable de vous munir de votre propre ravitaillement.

10 postes seront approvisionnés en PETIT ravitaillement et en boissons (chaudes et froides selon les postes).



Restauration payante à l'arrivée à Nancy.

RÈGLEMENT DE LA MARCHE DU 8 MAI 2026

* ATTENTION : Pour les marcheurs du 63km, ils ne seront plus autorisés à poursuivre leur randonnée après 17h00 au-delà de POMPEY.

* AUCUN DEPART NE SERA AUTORISE AVANT 5H DE MOULINS LES METZ ET AVANT 7H DE MONTAUVILLE.

* UNE EQUIPE DE SERRE-FILE FERME LA MARCHE TOUT AU LONG DU PARCOURS.

* POUR DES RAISONS DE SECURITE LES CHIENS SONT INTERDITS SUR LE PARCOURS AINSI QUE DANS LE BUS.

* A PREVOIR : VETEMENTS ADAPTES ET RAVITAILLEMENT PERSONNEL.

* A L'INSCRIPTION LE MARCHEUR RECONNAIT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT.

* LA MARCHE AURA LIEU PAR N'IMPORTE QUEL TEMPS, SAUF ARRETE PREFECTORAL.

* EN CAS DE NON PARTICIPATION, LE MONTANT DE L'INSCRIPTION RESTERA ACQUIS A L'ORGANISATEUR.

Retrouvez le règlement de cette manifestation sur notre site :
www.nancymetzalamarche.net



Grand Est



Nancy

